



GEPA / Groupe pour l'Education Permanente des Architectes

*Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication,
DGP, Direction Générale des Patrimoines*



FORMATION CONTINUE PAMO

« PROGRAMMATION ARCHITECTURALE »

Plaquette de présentation



www.formation-architecte.com



2020

CONTEXTE

Les fonctions essentielles de la maîtrise d'ouvrage et ses responsabilités ont été définies par la loi du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique. Par contre-coup, la maîtrise d'ouvrage privée développe, elle aussi, une plus grande rigueur dans la phase amont de ses projets.

Cette formation prend principalement appui sur cette loi qui légitime le travail programmatique et donne un statut à la profession de programmiste. Cette formation se fonde donc sur un cadre juridique et sur un statut professionnel.

Parmi les responsabilités inaliénables, celle consistant à définir sans équivoque le programme architectural, a conduit la maîtrise d'ouvrage à compléter les approches juridiques, administratives et financières, par des exigences à caractères urbanistique, architectural et technique.

Ainsi, les spécificités des espaces architecturaux dans la formulation de la commande envers la maîtrise d'œuvre, constituent une part essentielle des données programmatiques.

Du même coup, de nouveaux professionnels, et particulièrement ceux formés à l'architecture, trouvent leur place dans des équipes de programmation préexistantes ou bien sont conduits à en créer de nouvelles, en raison d'un accroissement régulier des demandes émanant de secteurs de la maîtrise d'ouvrage.

L'ouverture de la maîtrise d'ouvrage à ces nouvelles catégories de professionnels, dans les fonctions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, missions de formulation du programme, mais aussi d'organisation financière et technique, entraîne des redistributions et des reclassements professionnels dont la montée en puissance est perceptible ces dix dernières années.

Insuffisamment préparés durant leur formation initiale à intégrer les structures de la maîtrise d'ouvrage, les architectes et les professionnels de l'urbanisme se trouvent confrontés aujourd'hui aux nouvelles façons d'exercer les tâches de la maîtrise d'ouvrage, et notamment les études préalables et la programmation.

Ainsi, les maîtres d'ouvrage découvrent-ils de plus en plus l'intérêt de la programmation et les apports du programmiste.

OBJECTIFS

Il s'agit pour les stagiaires d'approfondir leur connaissance de la maîtrise d'ouvrage, d'aborder et de confronter les problématiques diverses de la programmation et de prendre du recul théorique et critique sur les méthodes utilisées, afin d'être à même de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions ; il est donc nécessaire :

- d'aborder les savoirs théoriques et techniques,
- d'engager des savoir-faire et d'ouvrir le champ des compréhensions et du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre d'une part, ainsi qu'avec les futurs exploitants et usagers d'autre part ;
- de prendre connaissance de l'ensemble de la chaîne de décisions, depuis la première initiative de la maîtrise d'ouvrage, jusqu'à la mise en service des bâtiments et des espaces.

DÉMARCHE

Cette formation comporte des enseignements méthodologiques, des études de cas et des analyses de programmes. Les stagiaires seront amenés à mesurer la diversité des attentes des maîtres d'ouvrage, leurs exigences en terme d'expertise et de conseil, et à maîtriser la production de documents de programmation nécessaires au maître d'œuvre pour élaborer un projet conforme aux attentes et objectifs du maître d'ouvrage.

L'enseignement sera réparti en **17 journées, à raison de deux jours par quinzaine, soit un total de 119 heures.**

L'ensemble des thèmes abordés amènera les stagiaires à :

- distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, des études préalables aux différents types de programmes opérationnels,
- percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes,
- définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande pour la maîtrise d'œuvre, déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre et concepteur,
- analyser des programmes et leurs implications au travers d'études de cas,
- décliner les différents champs d'intervention possibles du programmiste,
- favoriser le dialogue entre les différents acteurs,
- mettre en œuvre des pratiques de programmation, à l'occasion de travaux en groupe sur un sujet réel.

DEROULEMENT :

- Début du stage Paris: 09 avril 2020 - Lyon : 20 avril 2020
- Durée : 17 jours, de avril 2020 à juillet 2020 (4 mois)
- Effectif : 16 stagiaires maximum
- Sélection : sur dossier

EVALUATION :

- L'évaluation des stagiaires se fera par l'élaboration, en équipe, d'un préprogramme à partir d'un sujet concret.

MODES PEDAGOGIQUES :

- cours encadrés par des formateurs permanents
- direction pédagogique
- travaux de synthèse
- exposés par des professionnels
- interventions de spécialistes ou de chercheurs

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

SEANCE	DATE	SEQUENCE	INTERVENANTS	THEMES
Séquence 1 : Introduction : Appréhender la démarche de programmation dans son ensemble				
Séance 1		Matin	Collectif	Présentation du stage, objectifs, enjeux et déroulement
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE	La démarche programmatique : enjeux, acteurs et processus
Séance 2		Journée	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Concertation / participation : intégration dans le processus de programmation
Séquence 2 : Les fondamentaux de la méthode : Etablir la commande de la maîtrise d'ouvrage				
Séance 3		Matin	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Evaluer l'existant
		Après midi		TD : Cas pratique dans un équipement
Séance 4		Matin	Nathalie BONNEVIDE	Associer les utilisateurs à l'évaluation des besoins : prospective et outils de collaboration
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Recueillir les attentes : outils et méthodes d'enquêtes
Séance 5		Matin	Nathalie BONNEVIDE	Hiérarchiser les besoins : fonctions / activités / locaux
		Après midi		Evaluer les surfaces
Séance 6		Journée	Nicolas OLHASSO	Evaluer l'enveloppe financière prévisionnelle en phase préprogramme
Séquence 3 : Transmettre et suivre la commande de la maîtrise d'ouvrage				
Séance 7		Journée	Maître AYNARD DE LA FERTE	Procédures de recrutement d'une maîtrise d'œuvre : quelles alternatives ?
Séance 8		Matin	NB et Alexandre DELBOS	Transcrire la commande auprès de la maîtrise d'œuvre : le programme
		Après midi	A définir intervention d'un Lyonnais	Intégrer les impératifs du développement durable à la commande et à son suivi
Séance 9		Journée	A définir intervention d'un Lyonnais	Jury de concours, commission technique, adéquation programme/conception
Séquence 4 : Dérouler la méthode sur un cas pratique (en groupe)				
Séance 10		Matin	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Approche du sujet d'étude (Enjeux, objectifs, structure), analyse de la commande, contenu...
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Présentation du sujet d'étude / Visite sur place
Séance 11		Journée	A définir intervention d'un Lyonnais	Etude / Atelier 1
Séance 12		Journée	A définir intervention d'un Lyonnais	Etude / Atelier 2
Séance 13		Journée	Caroline GERBER	Préparation/ écrit et présentation orale : méthodologie
Séance 14		Matin	A définir intervention d'un Lyonnais	Fabrication du dossier d'étude / Préparation de l'oral
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE et Lyonnais	Rendu / Jury

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

SEANCE		SEQUENCE	INTERVENANTS	THEMES
Séquence 5 : Programmation et enjeux contemporains				
Séance 15		Journée	A déterminer	
Séance 16		Matin	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Evolution de la pratique de la programmation et des jeux d'acteurs : ingénierie privée / ingénierie publique, ingénierie collaborative
		Après midi	José CUBA SEGURA	Rôle de l'AMO programmation dans la démarche BIM
Séquence 6 : Clôture : Evaluation de la session				
Séance 17		Matin	SYPAA = Gérard Pinot	Les professionnels de la programmation en France, présentation du SYPAA et de la qualification OPQTECC
		Après midi	Collectif avec Gérard Pinot	Retour et évaluation des mémoires Tour de table final / Clôture de la session

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Collectif & Nathalie BONNEVIDE, architecte programmiste, gérante de Filigrane programmation

Titre de l'intervention :

Matin : Ouverture de la session, présentation du déroulement

Après-midi : La démarche programmatique : enjeux, acteurs et processus

Objet :

Le matin :

Ouverture de la session

- Présentation des objectifs et de l'organisation de la session
- Présentation des intervenants
- Accueil et présentation des stagiaires

L'après-midi :

La démarche programmatique : enjeux, acteurs et processus

A quoi tient la réussite d'une opération de construction ? A la définition d'une commande claire et argumentée ? Au choix d'un site adapté ? A la mobilisation du budget adéquat ? Cela se réduit-il à ces quelques questions ?

Nous verrons comment la démarche de programmation architecturale contribue à la définition de la commande et conduit à l'instauration du nécessaire consensus au sein de la maîtrise d'ouvrage permettant d'engager une opération. Car « envisager une opération » n'équivaut pas à « décider de réaliser une opération ».

Avant qu'il ne soit en mesure de prendre cette décision, le maître d'ouvrage doit, sous sa seule responsabilité, élaborer son projet et notamment s'assurer de son opportunité – s'inscrit-il dans la perspective de l'intérêt général ? – et de sa faisabilité – est-il réalisable du point de vue foncier, financier, juridique, ... ? La démarche de programmation a pour objectif de répondre à ces questions et d'accompagner le maître d'ouvrage dans la définition de sa commande, puis, par la suite, dans le suivi de celle-ci. Une bonne étude de programmation doit ainsi créer un cadre qui permette au maître d'ouvrage de produire un objet bâti de qualité répondant pleinement à l'utilité que son commanditaire en attend.

Ce cours introductif présentera les objets et types d'études qui peuvent se rapporter à la démarche de programmation en les mettant en tension avec les enjeux sous-jacents à la définition de la commande. Les temps forts de la démarche seront exposés, en explicitant les systèmes d'acteurs qu'elle suppose de mettre en place.

Bibliographie :

2008-MIQCP-Guide de sensibilisation à la programmation

2010 - CERTU - *Pour des bâtiments durables - Guide et outils de programmation.*

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Jodelle ZETLAOUI–LEGER, urbaniste professeur à l'ENSA Paris La Villette

Titre de l'intervention :

Démarches programmatiques concertées et participatives : organisation des systèmes d'acteurs et définition du projet

Objet :

Les dispositions législatives actuelles concernant l'aménagement du cadre de vie et du cadre bâti préconisent l'implication de l'ensemble des acteurs concernés y compris des habitants, à l'élaboration des projets. Ces textes n'évoquent plus seulement le devoir « d'information » et de « consultation » de la population, mais font à présent référence à des nécessités de "concertation" voire de "co-construction". Parallèlement, de plus en plus d'élus et de professionnels de l'aménagement ou de la construction, estiment qu'il n'est plus possible de concevoir des projets sans y associer habitants, utilisateurs et usagers.

Différents enjeux y sont associés : accompagnement de la transition énergétique, appropriation des projets par leurs destinataires, qualité d'usages des espaces réalisés, maîtrise des coûts de gestion, renouvellement de l'exercice de la démocratie locale, ...

Si beaucoup ont ainsi pris conscience que la conception de « projets durables » suppose la mise en œuvre de démarches concertées et participatives, cette préoccupation se heurte souvent à des problèmes de méthode. Or la programmation apparaît comme la démarche à partir de laquelle l'organisation de dispositifs participatifs doit être pensée et appliquée.

Après avoir présenté brièvement quelles ont été les principales évolutions de la réflexion et des pratiques dans ce domaine depuis 30 ans, l'intervention donnera lieu à la présentation de méthodes et d'outils d'enquêtes à partir d'études de cas qui permettront d'appréhender et de discuter leurs conditions de mises en œuvre. Des exercices pratiques seront également proposés.

La façon dont l'impératif du développement durable intégrant celle de la participation citoyenne conduit à des évolutions dans les processus de projet, fera l'objet d'une attention particulière.

Bibliographie :

•ANRU – Participation (s) des habitants. Retours d'expériences (2003-2013), La Tour d'Aigues [France] : Editions de l'Aube, 2014.

•BLONDIAUX (Loïc) - Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative. Seuil, La République des idées, 2008.

•Centre d'Écologie Urbaine de Montréal – L'urbanisme participatif : Aménager la ville avec et pour ses citoyens. Guide, 2015, en ligne.

http://ecologieurbaine.net/documents/boutique/CEUM_guide_urbanisme_participatif_2015.pdf

•DEMARAIS - La concertation dans la conduite de projet. Guide méthodologique, Territorial Editions, 2012.

•ZETLAOUI-LÉGER (Jodelle) dir. - La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France, Évaluation constructive et mise en perspective européenne, Programme CDE, Let-Lavue, 2013. 2 tomes à télécharger via

<http://www.concertation-environnement.fr/index.php/13-apr/apr-en-cours/100-2009-04>

•ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) – "Urbanisme participatif", in Dictionnaire de la participation, Groupement d'Intérêt Scientifique Participation du public, décision, démocratie participative, <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/1367>.

•MIQCP - La Maîtrise d'ouvrage urbaine, Le Moniteur.

•ADEME – La participation citoyenne dans l'aménagement urbain durable : Cahier méthodologique de l'AEU 2.

Art. L. 121-1. Loi de démocratie de proximité (2001), Art. L. 300-2 Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000), Art. L. 121-1. Code de l'environnement. - Art-1 Loi sur la ville et la Cohésion urbaine (2014)

Nom de l'intervenant :

Jodelle ZETLAOUI-LEGER, urbaniste professeur à l'ENSA Paris La Villette

Titre de l'intervention : L'évaluation d'usages des équipements

Objet :

La prise en considération stratégique et inventive des problèmes d'usage et de vie courante dans les bâtiments est au cœur des enjeux de qualité architecturale et de transition écologique. Or malgré la promulgation de nouvelles normes et les recherches d'amélioration de la qualité technique des équipements, on constate que ces derniers ne sont pas toujours adaptés à leurs usages et à leurs modes de gestion effectifs. Il en découle un coût social, économique et environnemental pour les organisations qui y sont hébergées et plus largement pour la collectivité.

La mise en œuvre de dispositifs d'évaluation ex-post des bâtiments est une pratique qui s'est largement développée à partir des années 70 dans les pays anglo-saxons, mais qui reste encore peu courante en France. Elle tend aujourd'hui à se développer eu égard notamment à l'impératif de transition écologique.

Après avoir présenté les enjeux que porte l'évaluation d'usages et son caractère intrinsèquement lié à la démarche de programmation, cette intervention présentera une méthode et des outils d'évaluation ex-post d'un équipement public.

Des exercices pratiques d'évaluation sur plans et in situ seront proposés.

Bibliographie :

CERTU - *Mémento pour des visites. Comprendre l'usage des bâtiments publics*, 2003, édition revue et complétée 2010. Téléchargeable <http://www.certu-catalogue.fr/memento-pour-des-visites-edition-revue-et-completee.html>

CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, 2008.

CERTU - *Pour des bâtiments durables - Guide et outils de programmation*, CERTU, 2010.

CERTU - *Les salles sportives : vers des réalisations adaptées aux usagers*, CERTU, 2010.

DANIEL-LACOMBE (Éric), en coll. avec CONAN (Michel) - *Évaluation de la qualité d'usage des groupes scolaires. Morceaux choisis d'une expérimentation*. Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, 1998. (Disponible à la bibliothèque de l'ENSA Paris La Villette).

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) - *Arts et culture à l'école. Évaluer, programmer et concevoir des espaces de pratiques artistiques et culturelles pour les établissements scolaires et universitaires*, pour le Ministère de l'Éducation nationale, DPD, 2003. (Disponible à la bibliothèque de l'ENSA Paris La Villette).

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI (Jodelle) - "L'évaluation au service de la qualité d'usages des équipements publics : le métier de conducteur d'opération" in *Les métiers de l'urbanisme, Annales de la recherche urbaine*, n° 88, décembre 2000, pp. 39-48.

MANDOSIO (Jean-Marc) - *Après l'effondrement (sur la Très Grande Bibliothèque)*. L'Encyclopédie des Nuisances, 1999.

PINSON (Daniel) - *Usage et architecture*. L'Harmattan, Villes et entreprises, 1996.

RENAULD (Vincent) - *Fabrication et usage des écoquartiers*. Presses universitaires et polytechniques romandes, 2014.

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Nathalie BONNEVIDE, architecte programmatrice, gérante de Filigrane programmation

Titre de l'intervention :

Associer les utilisateurs à l'évaluation des besoins : prospective et outils de collaboration

Objet :

La construction d'un bâtiment est sous-tendue par des impératifs de pérennité et de durabilité. Si on construit, c'est pour longtemps... De fait, les grandes mutations d'usage qui impliquent de refondre totalement un patrimoine existant s'observent sur des durées de l'ordre de 60 ans. Et pourtant, il n'est pas rare d'observer que certains bâtiments fraîchement livrés font souvent l'objet de critiques d'obsolescence...

C'est bien que la définition du besoin doit transcender l'analyse et l'évaluation des usages existants pour basculer dans une dimension prospective. Hors l'anticipation est complexe à initier lorsqu'il s'agit d'impliquer des utilisateurs, et, a fortiori, des usagers.

Le déroulé du cours abordera cette question, ainsi que les outils à mettre en œuvre, à travers plusieurs cas d'étude et exercices.

Bibliographie :

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Jodelle ZETLAOUI–LEGER, urbaniste professeur à l'ENSA Paris La Villette

Titre de l'intervention : Identifier et recueillir les attentes : dispositifs d'enquêtes

Objet :

La programmation d'une opération de construction suppose la mise en place de dispositifs de dialogue et d'enquête avec les acteurs concernés.

Quelles sont les précautions méthodologiques à prendre pour leur mise en oeuvre ? À quelles conditions une démarche d'enquête peut-elle contribuer à une démarche de concertation voire de coproduction ?

Cette séance présentera :

- les différents types de données pouvant être mobilisées dans le cadre d'une démarche programmatique ;
- les spécificités et complémentarités des différentes méthodes d'observation et d'enquête, qualitatives et quantitatives, pouvant être mises en oeuvre dans une démarche de programmation à ses différentes étapes, et selon la spécificité des projets à réaliser ;
- des outils d'enquêtes pouvant structurer une démarche de concertation ou de coproduction.

Bibliographie :

BEAUD (Stéphane), WEBER (Florence) - *Guide de l'enquête de terrain*. La découverte, Guides repères, 1998.
BERTHIER (Nicole) - *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*. Armand, Colin, Cursus, Sociologie, 1998.

CIBOIS (Philippe) - *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*. Presses universitaires de France, 2007

EVANS (Chrisophe) - *La méthode des focus groups*. Bibliothèque du Centre Pompidou, 2011.

http://www.bpi.fr/files/live/sites/Professionnels/files/Pdf/Etudes/Methodologie%20d'enquete/PDF_methodo_2011_focus%20groups.pdf

Plusieurs ouvrages sur *L'enquête et ses méthodes* (entretiens, questionnaire, observation...) dans la Collection 128, Nathan.

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Nathalie BONNEVIDE, architecte programmatrice, gérante de Filigrane programmation

Titre de l'intervention :

Hierarchiser les besoins : fonctions / activités / locaux
Evaluer les surfaces

Objet :

La démarche programmatrice se fonde sur une méthode, qui traverse le processus de production du bâti. Elle quantifie et qualifie la commande et permet d'avoir une vision globale et synthétique des problèmes posés. Au cours du processus, le programmatrice mobilise un certain nombre de savoirs faire qu'il convient de maîtriser.

En premier lieu, il lui appartient de clarifier les objectifs généraux du maître d'ouvrage, en exposant les problèmes posés, les buts à atteindre -pour qui ? pour quoi ?- et quels moyens s'y attachent. La typologie des activités et fonctions à développer, et leur hiérarchisation selon une structure en arborescence constitue une seconde étape, qui se termine par la définition des relations fonctionnelles entre entités et locaux. Le dimensionnement des surfaces est également au cœur de l'expertise de programmation.

Au cours de cette séance, les stagiaires seront invités à manipuler ces outils du programmatrice à travers une étude de cas. A partir de données fournies par une maîtrise d'ouvrage théorique, ils seront amenés à formaliser :

- Un schéma fonctionnel
- Un tableau de surface

Cet exercice s'appuiera sur :

- Un exposé préalable présentant les méthodes à développer et des exemples afférents
- Des allers-retours par questionnement des stagiaires

Bibliographie :

Nom de l'intervenant :

Nicolas OLHASSO, économiste de la construction

Titre de l'intervention :

Prise en compte des éléments économiques dans l'élaboration du programme

Objet :

Généralités : Rôle & intervention de l'économiste de la construction lors des différentes phases des études de programmation :

- Quand et pourquoi faire appel à un économiste de la construction lors des études de programmation ?
- À quel stade intervient l'économiste ?
- Qu'est-ce qu'on demande à l'économiste ?
- Les limites de la démarche économique à ce stade des études préalables ;

Objectifs principaux des études économiques en programmation :

- Conseil au Maître d'Ouvrage : évaluation économique des scénarios proposés par le programmiste ;
- Prise en compte et réponse aux exigences techniques et budgétaires du Maître d'Ouvrage ;
- Évaluation du coût d'investissement et définition finale de l'enveloppe prévisionnelle prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation du projet ;
- Assistance au Maître d'Ouvrage dans le cadre de la phase de consultation des concepteurs : analyse économique au stade du concours architectural ;
- Assistance au Maître d'Ouvrage dans le cadre des études de maîtrise d'oeuvre : adéquation entre projet architectural et programme aux stades APS et APD.

Approche méthodologique (rôle et modalité d'intervention de l'économiste lors des différentes phases de programmation) :

- Analyses préalables : documents techniques disponibles, plans, étude de site, etc.
- Diagnostic technique : état des lieux et prise de connaissance technique des éléments existants du bâti ;
- Accompagnement technique : analyse du potentiel des sites ou des bâtiments à inclure dans l'étude de programmation, intégration des contraintes spécifiques, premières propositions techniques à anticiper, etc.
- Estimation du coût d'investissement des différents scénarios présentés par le programmiste : au stade des études de faisabilité et de pré-programmation ;
- Évaluation des coûts d'objectifs « toutes dépenses confondues » correspondants ;
- Affinement (évolution marginale et/ou confirmation) du coût d'investissement lors de la phase de programmation technique détaillée.

A la fin des phases d'études de programmation : établissement du montant de l'enveloppe prévisionnelle prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation du projet.

- Analyse économique des projets des concepteurs lors de la phase « Concours architectural » (y compris la réévaluation sommaire du coût d'investissement de certains projets) ;
- Conseil et assistance au Maître d'Ouvrage dans le cadre des différentes études de maîtrise d'oeuvre de l'équipe lauréate (phases Esquisse, APS, APD) : vérification et analyse des éléments économiques transmis par l'équipe de maîtrise d'oeuvre

Durant ces phases d'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage : conseiller le Maître d'Ouvrage pour le choix du projet et l'assister dans le cadre des études de conception.

Approche des méthodes d'évaluation du coût d'investissement.

- Quelles sont les différentes techniques d'évaluation ;
- De quoi dispose l'économiste pour réaliser les estimations ;
- Évaluation du dimensionnement global du futur projet ;
- Approche de méthodes d'évaluation (coût d'investissement) dans le cadre d'un projet de construction neuf ou d'un projet de restructuration de constructions existantes ;
- Établissement du coût d'opération « Toutes dépenses confondues ».

Bibliographie :

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Aymard DE LA FERTE-SENECTERE, Avocat

Titre de l'intervention :

Procédures de recrutement d'une maîtrise d'œuvre : quelles alternatives ?

Objet :

L'activité de la maîtrise d'ouvrage publique est encadrée par la loi MOP Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985, qui régit les rapports entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Dans ce cadre, différentes procédures de recrutement d'une maîtrise d'œuvre peuvent être envisagées en fonction des caractéristiques des projets développés par les maîtres d'ouvrage :

La MAPA

Le concours

La procédure concurrentielle avec négociation

Les marchés globaux tels que la conception réalisation

Le marché de partenariat

Le cours présentera ces différentes procédures et les contextes dans lesquels elles peuvent être mobilisées, les points de vigilance à avoir en tête en tant qu'AMO ainsi que quelques retours d'expériences.

Une seconde partie, permettra aux stagiaires de travailler ensemble sur plusieurs cas pratiques.

La principale vocation de cette partie pratique sera :

- D'aboutir à une mise en pratique des éléments assimilés dans la journée ;
- Acquérir des connaissances et un savoir-faire méthodologique afin d'identifier les potentiels risques en termes de responsabilité ;
- Identifier les règles, de connaître celles applicables à la passation des marchés publics au sein d'une collectivité publique et de garantir leur exécution ;
- Permettre à un public de non juristes de concevoir et de passer une procédure de marché, ainsi que de suivre l'exécution de marchés publics. »

Bibliographie :

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Nathalie BONNEVIDE, architecte programmiste, gérante de Filigrane programmation
Alexandre DELBOS, programmiste, Filigrane programmation

Titre de l'intervention :

Transcrire la commande auprès de la maîtrise d'œuvre : le programme

Objet :

Le document programme retranscrit la commande de la maîtrise d'ouvrage avec une double visée : celle de transmettre cette commande au plus juste pour que l'ouvrage réalisé réponde aux attentes et celle de garantir une forme d'équité entre les candidats qui auront à concevoir un projet sur sollicitation de la maîtrise d'ouvrage.

Le programme se doit donc d'adopter le langage et le mode de pensée des concepteurs et d'intégrer toutes les informations qui leur sont nécessaires.

La séance se basera sur une lecture critique de documents programme de façon à mettre en évidence les qualités attendues de ces documents et les items à instruire lors de la rédaction d'un programme. La mobilisation des différents acteurs au sein de la maîtrise d'ouvrage à cette étape sera également abordée.

Bibliographie :

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

A déterminer

Titre de l'intervention :

Intégrer les impératifs du développement durable à la commande et à son suivi

Objet :

Programmation et approche environnementale présentent des similitudes, dans la mesure où elles sont toutes les deux au service de la qualité des projets des maîtres d'ouvrage. Elles ont toutes les deux comme objectif de déterminer un équilibre entre un idéal programmatique et les contingences du réel que peuvent être une enveloppe financière prévisionnelle, la nécessité de dégager un retour sur investissement ou des contraintes techniques diverses, etc.

Les thèmes de travail relatifs à l'approche environnementale, dans la programmation, sont aujourd'hui identifiés : relation de l'ouvrage avec son environnement, observation de principes de précaution (mise en œuvre de matériaux sains, chantier à faible nuisance), préservation des ressources (économies d'énergie et d'eau, appel aux énergies renouvelables, gestion des déchets), santé et confort des utilisateurs et usagers, gestion du bâtiment jusqu'à sa future déconstruction.

Pour le maître d'ouvrage, ce sont autant de paramètres à prendre en compte le plus en amont possible, de niveaux d'exigences à définir et d'indicateurs à suivre tout au long du processus d'avènement de son projet.

Déroulé succinct :

Les enjeux actuels du développement durable et leur impact dans le domaine de la construction et l'aménagement

Comment définir sa stratégie environnementale lorsqu'on est maître d'ouvrage ?

Impact de l'intégration d'une démarche environnementale dans un projet de construction :

- Le bâtiment, un système global, qui s'inscrit dans un environnement à chaque fois différent
- Définir son niveau d'exigence lorsqu'on est maître d'ouvrage
- Les études de conception : apprendre à penser autrement
- La difficulté des prises de décision pour les maîtres d'ouvrage sur des choix réels à faire
- Comment s'organiser pour conduire une opération respectant une démarche environnementale ?

Bibliographie :

MIQCP « Constructions publiques et HQE » 2003
Olivier Sidler, « Logements à faibles besoins en énergie », 2002

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

A déterminer

Titre de l'intervention :

Jury de concours, commission technique, adéquation programme / projet

Objet :

Au moment de l'esquisse de conception, s'engage alors une nouvelle étape pour le maître d'ouvrage : celle du suivi des études de conception, phase durant laquelle il devra rester vigilant quant à la continuité de sa commande. Car le travail de programmation ne s'achève pas une fois la proposition de conception formelle retenue. Au contraire, il est nécessaire de préciser et d'amender les demandes du programme, et ce jusqu'à la fin des études de conception. Il va falloir structurer les relations au sein de la maîtrise d'ouvrage pour dialoguer avec la maîtrise d'œuvre.

Dans le cas du concours, le maître d'ouvrage est ainsi amené à mettre en place une organisation pour analyser les projets que les maîtres d'œuvre lui ont remis : c'est la commission technique. La constitution de ce groupe de personnes, bien que non obligatoire, est pourtant reconnue comme indispensable par les professionnels ayant une pratique du jury. Car ce dernier organe dispose souvent de peu de temps pour examiner les projets et tout travail préalable réalisé en amont des jurys sert à éclairer les membres de celui-ci.

Au cours de la matinée seront donc abordées les questions suivantes :

- Détail du déroulement d'un concours
- Composition d'un jury et d'une commission technique
- Outils de l'adéquation programme-projet

Pendant l'après-midi, il sera demandé aux stagiaires de se mettre dans la position des membres d'une commission technique ayant en charge l'analyse d'un projet

Bibliographie :

2012 MIQCP Le concours de maîtrise d'œuvre, dispositions réglementaires et modalités pratiques d'organisation

2010 MIQCP Prestations et primes en concours de maîtrise d'oeuvre

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Jodelle ZETLAOUI–LEGER, urbaniste professeur à l'ENSA Paris La Villette
Nathalie BONNEVIDE, architecte programmiste,
Caroline GERBER, architecte programmiste,
+ 1 Autre intervenant à déterminer

Titre de l'intervention :

Dérouler la méthode sur un cas pratique

Objet :

La 4^{ème} séquence du stage se propose de mettre en pratique les acquis sur un cas d'étude au cours de plusieurs séances, en simulant les rapports avec une maîtrise d'ouvrage.

La première journée permettra de présenter l'exercice et ses attendus, puis le sujet d'étude, basé sur un équipement. Lors de cette séance seront fournis aux stagiaires une base documentaire reprenant des éléments de description des objectifs, de présentation du site de projet. Une visite sur le site sera organisée à cette occasion, sous forme de diagnostic en marchant.

Les deux séances suivantes seront consacrées à du travail en salle, en format d'atelier, les stagiaires traitant du sujet en groupe de 4 personnes.

Une journée sera ensuite consacrée à l'acquisition d'outils méthodologiques sur la formalisation de présentations écrites et orales. Les stagiaires seront invités à réfléchir aux modalités graphiques, aux formats, aux attitudes et prises de parole, à l'animation de réunion, etc...de leurs présentations.

La dernière journée sera consacrée à la finalisation de la présentation puis à la présentation orale elle-même, dans un exercice de simulation d'un comité de pilotage d'étude.

Bibliographie :

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

A Déterminer

La Loi MOP / à déterminer

Objet :

Depuis les années 70, la programmation a joué un rôle dans les rapports qui régissent la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Ce mouvement s'est traduit en partie par la Loi de 1977 sur l'architecture, le Loi du 12/07/1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée dite Loi MOP, l'Ordonnance du 23 juillet 2015 et son décret d'application (transposition de la directive européenne de 2014). Les enjeux qui ont fondé cette pratique sont toujours d'actualité et trouvent un nouveau prisme d'analyse à travers les évolutions réglementaires d'aujourd'hui.

A travers l'exposé, nous explorerons :

- Mission et responsabilité de la maîtrise d'ouvrage publique définies par la loi MOP
- Champs et domaines d'application de cette loi MOP
- Responsabilité principale du maître d'ouvrage : la programmation et l'établissement de l'enveloppe financière prévisionnelle
- Les assistances à maîtrise d'ouvrage : AMO ponctuelle, conduite d'opération, mandat
- Organisation de la maîtrise d'ouvrage et appel à l'assistance maîtrise d'ouvrage (dont le programmiste)
- L'intervention du programmiste dans le dispositif loi MOP classique mais aussi dans le cas des marchés de Conception réalisation.
- Le cas particulier hors loi MOP des marchés de Partenariat et le rôle du programmiste.

Bibliographie :

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Jodelle ZETLAOUI-LEGER, urbaniste professeur à l'ENSA Paris La Villette

Titre de l'intervention : Évolution des pratiques de programmation et des systèmes d'acteurs

Objet :

Cette séance reviendra sur l'évolution de l'activité de programmation architecturale et sur ses conditions d'exercice actuelles en France.

Sa professionnalisation ainsi que ses modalités de prise en charge par la maîtrise d'ouvrage publique, parapublique et privée, mais parfois également par la maîtrise d'oeuvre, seront abordées.

La séance évoquera également des pratiques émergentes de programmation liées à l'apparition de nouvelles maîtrises d'ouvrage ou au succès que connaissent des procédures telles que les appels à manifestation d'intérêt.

Bibliographie :

BIAU (Véronique), BACQUÉ (Marie-Hélène) (dir.), CARRIOU (Claire), D'ORAZIO (Anne), DELORME (Jean-Marie), MARCHAND (Marie-Pierre), VERMEERSCH (Stéphanie) - *Habitats alternatifs: des projets négociés*, Rapport de recherche pour le PUCA, novembre 2010.

CITRON Paul, "Produire la ville grâce aux opérateurs immobiliers : quel modèle pour l'aménagement privé en zone dense ?", in *Métropoles*, 20/17. URL : <http://metropoles.revues.org/5461>

GRECO ([Lucille Greco](#)), JOSSO ([Vincent Josso](#)), RIO (Nicolas), « Les « Réinventer » : un concours de programmation... sans programmiste ? », *Métropolitiques*, 4 juin 2018.

URL : <https://www.metropolitiques.eu/Les-Reinventer-un-concours-de-programmation-sans-programmiste.html>

MERCIER (Nathalie), ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) – "L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France (part.1)" in (dir. V. Biau, G. Tapie *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 2009, pp. 87-101.

MEUNIER (François), REDOUTEY (Emmanuel), ZETLAOUI-LÉGER (Jodelle) - "Appels à Projets Innovants - Concours de programmes ou de programmation ?", in *Urbanisme* n°410, octobre 2018, pp. 8-10.

Réseau National des Aménageurs - *Appels à Manifestation d'Intérêt*.

<http://outil2amenagement.cerema.fr/appel-a-manifestation-d-interet-ami-r295.html>

ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) – "La programmation architecturale et urbaine : émergence et évolutions d'une fonction", in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale et Urbaine*, Paris, Éditions du Patrimoine – Centre des Monuments Nationaux, n° 24/25, décembre 2009, pp. 143-158.

Nom de l'intervenant :

José Antonio CUBA SEGURA
Architecte Diplômé D'Etat – Habilité à la maîtrise d'œuvre en nom propre
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
Expert BIM

Titre de l'intervention :

Rôle de l'AMO programmation dans la démarche BIM

Objet :

Objectifs :

- Comprendre les principes de la démarche BIM à travers trois indicateurs clés.
- Décrire la procédure de mise en œuvre d'une démarche BIM pour un projet de construction
- Exploiter les maquettes numériques BIM dans le cadre d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Appréhender la perspective de l'intégration du BIM dans la gestion et l'exploitation

Programme :

Définition du BIM.

Quels sont les niveaux du BIM pour un projet ?

- Les définitions du BIM
- Les niveaux d'organisation
- Les niveaux d'usage
- Les niveaux de développement

Procédure de marché en BIM.

Quels engagements contractuels avec le BIM ?

- Le contrat ou l'acte d'engagement en BIM
- Les honoraires avec le BIM
- Les responsabilités de projet
- Les niveaux de prestation en BIM

Usages opérationnels des maquettes numériques BIM.

Quels logiciels pour l'assemblage ?

- Les types de logiciels, avantages et inconvénients
- Les procédures de vérification de fichiers
- La vérification des collisions et des métadonnées
- L'annotation et les rapports électroniques

Intégration des données dans la gestion patrimoniale

Comment modifier le modèle BIM avec les informations du chantier ?

- L'intégration des données industrielles
- L'intégration des données pour la maîtrise d'ouvrage
- La livraison du BIM de construction
- La livraison du DOE Numérique

Bibliographie :

- MIQCP, BIM et maquette numérique, Guide de recommandations à la maîtrise d'ouvrage, 2017
- X. PICAN, Droit du numérique et bâtiment, 2016
- B. DELCAMBRE, Rapport Mission Numérique Bâtiment, 2014

Formation continue GEPA – Programmation Architecturale
Ce programme est prévisionnel - sous réserve de modifications

Nom de l'intervenant :

Gérard PINOT, architecte programmiste, président du SYPAA

Membre du SYPAA

Nathalie BONNEVIDE, architecte programmiste, gérante de Filigrane programmation

Titre de l'intervention :

Matin : Les professionnels de la programmation en France : présentation du SYPAA et de la qualification OPQTECC

Après-midi : Clôture de la session

Objet :

Matin :

Les professionnels de la programmation en France : présentation du SYPAA, de ses activités, de ses adhérents (analyse des profils) et de la qualification OPQTECC

Après-midi :

Clôture de la session

Retour et évaluation des mémoires

La parole sera donnée à chaque stagiaire afin qu'il puisse exprimer son point de vue sur la formation, assorti de suggestions constructives éventuelles.

Bilan de la formation et pistes d'évolution.

Remise des certificats ; clôture du stage.

Bibliographie :